

Ecole Primaire de
SERVAS
22 rue des Ecoles
01 960 SERVAS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 17 / 10 / 2023



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Jean-Pierre BLANC			Excusé
MEMBRES VOTANTS			
	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école : Alexandra MARMONT SCHÜPP	X		
Maire : Serge GUERIN	X		
Conseiller municipal : Ludovic CURT	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Christelle RAY	X		
Christine CUISINIER	X		
Charlène BERNARD		X	
Julia ESTUBLIER	X		
Laurence BALLOIS	X		
Véronique HUGUET	X		
Sylvie DIDIER	X		
Justine FAILLET	X		
Membre du RASED : Jean-Luc BOUGEAULT		X	
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Pauline CHALON		X	Vanessa BRET
Grégory GARIBIAN		X	
Adélaïde MOUGINOT		X	
Lilou DUBOIS		X	
Angélique CORNET	X		
Elodie SIKORA	X		
Elise VEYRE	X		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Autres membres du RASED : Maryse NUSSBAUM		X	
ATSEM : Sabrina URBINA	X		
Annabelle CAILLAT		X	
AESH :			
Aurélien DAMATO		X	
Imane BENJILALI		X	
Béatrice FORAY			
Représentant périscolaire : Karine GAVILLON-BUELLET	X		
Restaurant scolaire : Sylvie KRAUSS		X	

Procès-verbal établi le 17 /10 /2023

La présidente, Directrice de l'école
Alexandra MARMONT SCHÜPP

➤ Présentation et fonctionnement de l'école

1.1 Le personnel de l'école :

- Enseignants : C. Ray (Ps-Ms) - C. Cuisinier (Ms-Gs) – A. Marmont Schüpp (Cp-Ce2) – C. Bernard (Cp-Ce2) – J. Estublier (Ce1-Ce2) - L. Ballois (Ce2-Cm1) – V. Huguet (Cm2) – S. Didier (coordonnatrice du dispositif Ulis) – J.-L. Bougeault (Enseignant spécialisé Rased) – J. Faillet (Titulaire Remplaçante)
- Atsem : S. Urbina – A. Caillat → Merci à la mairie pour le remplacement d'Annabelle depuis son arrêt d'une semaine
- AESH : B. Foray (1 élève PPS) – I. Benjilali (2 élèves PPS) – A. Damato (dispositif Ulis)
- Psychologue scolaire : M. Nussbaum
- Agents de service et d'entretien : M. Comtet – B. Fion – C. Adjlout – S. Krauss – S. Duverger – P. Perdrix

1.2 la répartition des effectifs (à ce jour) :

123 élèves, répartis comme suit :

PS/MS - 17/5	22
MS/GS – 7/10	17
CP/CE2 – 11/10	21
CE1/CE2 – 17/5	22
CE2/CM1 – 9/11	20
CM2	21

Les élèves du dispositif Ulis sont comptabilisés dans leur classe d'accueil. Ils sont 12.

1.3 Les représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023. Nous comptons 6 classes et un dispositif Ulis : il est donc nécessaire d'avoir 7 parents élus au minimum.

Le pourcentage de participation aux élections 2023 est inférieur à celui de l'année dernière : 27, 8% contre 33,33% en 2022.

Voici la liste des représentants de parents pour cette année :

<u>Titulaires :</u>		
- CHALON	- Pauline	- Ms-Gs et Ce1-Ce2
- GARIBIAN	- Grégory	- Cp-Ce2
- MOUGINOT	- Adélaïde	- Ce2-Cm1
- DUBOIS	- Lilou	- Ps-Ms
- CORNET	- Angélique	- Cp-Ce2
- SIKORA	- Elodie	- Cp-Ce2
- VEYRE	- Elise	- Cp-Ce2 et Ulis
- BRET	- Vanessa	- Ce1-Ce2 et Cm2

1.4 Le règlement intérieur

Le règlement intérieur étant assez conséquent, il est prévu de l'adapter pour qu'il soit plus accessible aux familles. Les référents directeurs sont en train de travailler sur le règlement départemental, ce qui pourra nous aider au niveau des écoles.

C'est donc le règlement 2022/2023 qui est présenté. Chaque point du règlement intérieur est expliqué avant de procéder au vote. Il peut être intéressant d'ajouter les Sessad et l'Afis dans les partenaires. Suite à une généralisation du programme PHARe, un avenant décrivant le protocole de prise en charge des situations de l'intimidation au harcèlement est intégré au règlement.

Ce règlement intérieur sera disponible sur le site de la mairie de façon à ce qu'il puisse être consulté par chaque parent. Il doit être validé, tout comme la Charte de la Laïcité dont un exemplaire sera collé dans le cahier de liaison.

Vote du règlement intérieur : 13 votes « Pour »
0 votes « Contre »
0 abstentions

1.5 La restauration scolaire

○ Communication avec les parents :

Certains parents pensent encore que nous gérons le temps méridien. Pourtant, la mairie a envoyé un mail en début d'année pour préciser les contacts et le nouveau règlement. Il apparaît nécessaire de refaire passer ce mail.

○ Temps de gestion :

Pour les maternelles, la troisième personne apporte un gain de temps pour partir, bien que les élèves partent encore tard.

Le retour reste compliqué, notamment lors du passage aux toilettes et la préparation au coucher. Les Atsem, Annabelle et Sabrina sont séparées et ont chacune en charge un groupe. Il y a beaucoup d'attente, dans un endroit qui y est peu propice : les toilettes. Il y a aussi des enfants qui ont des couches à mettre. D'une manière générale, il y a beaucoup plus de choses à gérer et beaucoup plus d'enfants à la cantine. Ces contraintes semblent trop importantes pour 2 personnes.

En élémentaire, le départ et le retour est mieux géré, cela semble plus serein. Mais certains élèves ont fait remonter quelques problèmes. Ils sont placés 1 par 1 tous les jours, ont trop peu de temps pour manger, aimeraient un moment sympa avec leurs copains. Avant le repas, ils n'ont pas l'autorisation de se mélanger et pendant, ils sont dans l'obligation d'être mélangés. Ils se questionnent sur le repas silencieux. En conclusion, ils se sentent trop bousculés et souhaitent plus de convivialité.

Certaines de ces remarques ont été aussi rapportées par des parents.

La mairie rappelle que ce placement est réalisé pour obtenir plus de calme. Elle précise également que les plats sont servis sans attendre que chacun ait fini pour que les élèves puissent manger à leur rythme. Ils font des essais pour rechercher ce qui fonctionne le mieux.

Il ne faut pas perdre de vue que les enfants calmes doivent pouvoir eux-aussi profiter de ce temps pour souffler, et pas seulement pour séparer ceux qui le sont moins.

○ Réunion de concertation sur le temps méridien :

Comme il a été mentionné dans le précédent conseil d'école, l'équipe enseignante souhaite la mise en place d'une réunion en commun durant laquelle nous pourrions faire remonter l'avis de l'équipe enseignante et l'avis des élèves.

○ Gestion de l'appel :

Plusieurs problèmes d'enfants non-inscrits sur les listes de cantine, et dont les parents pensaient les avoir inscrits, ont eu lieu durant cette première période. La récupération de la liste par classe la veille

ou le matin même ne solutionne pas ces problèmes. Les enseignants sont en classe et ne peuvent joindre les parents durant la matinée. Et cela ne fait pas partie de leurs attributions. Tout doit donc se gérer entre 11h45 et midi, heure à laquelle ferme la mairie. De plus, s'il s'agit d'un élève d'une classe maternelle, ce n'est pas de la responsabilité des enseignants de les accompagner jusqu'au restaurant scolaire... Or aucun personnel du temps méridien n'est disponible.

Il faut trouver une solution pour que les tâches incombant au personnel du temps méridien restent gérées par ce personnel, et non par les enseignants. L'habitude de gestion de Sylvie permettait d'éviter ces incidents : un appel tôt dans la matinée garantissait une gestion plus sereine des incohérences d'inscription.

➤ Actions pédagogiques et projets

• **Evaluations nationales CP/CE1/CM1** (du 11 au 22 septembre 2023)

Une deuxième phase est prévue pour les CP en février.

Objectifs : évaluer les compétences en français et mathématiques et permettre aux enseignants concernés d'avoir dès le début d'année une connaissance fine des acquis et des difficultés de chaque élève, pour mettre rapidement en place des remédiations.

Les enseignants ont présenté ensuite à tous les parents les résultats obtenus par leur enfant.

Nous avons profité de l'horaire de décloisonnement de début d'après-midi pour permettre aux élèves de pouvoir passer les évaluations en groupe de niveau : les Cp avec Christelle Ray, les Ce1 avec Julia Estublier et les Cm1 avec Laurence Ballois.

• **Evaluations expérimentales CM2**

L'école de Servas a été choisie pour faire partie d'un échantillon représentatif de plusieurs écoles en France (près de 12 700 élèves) afin d'expérimenter des exercices de niveau CM2 en mathématiques. Les élèves de Cm2 se sont donc confrontés eux aussi à un protocole de passation du lundi 11 au vendredi 22 septembre 2023. Les séquences étaient plus courtes et les livrets ont été renvoyés directement sans correction de la part de l'enseignante. Nous n'avons pas eu de retour pour l'instant.

• **Les Incorruptibles**

Comme chaque année, nous avons renouvelé notre participation au prix littéraire qui propose des sélections de livres adaptés à chaque niveau de classe. Toutes les classes y participent. L'achat des livres, ainsi que l'abonnement à l'association sont financés par le Sou des Ecoles.

Nous nous posons à ce sujet la question de poursuivre ce projet, car d'année en année, le budget augmente et devient cher...

• **Festival du Film d'animation pour la jeunesse**

Cette année a été marquée par le décès d'un des fondateurs de ce festival et un prix en son honneur a été créé : le prix Jacques Genin.

Pour un financement de 5€ par classe (nous remercions le Sou des Ecoles pour le budget accordé à nouveau), nous avons accès à un lien sur le site du festival et permettant le visionnage de 6 courts métrages. Chaque élève pourra ainsi voter pour celui qu'il préfère.

Les sélections proposent différents types de films de par le support ou la technique employée, et sont souvent très différents de ce que les élèves ont l'habitude de regarder.

• **Ateliers Lego :**

Suite à l'annulation des ateliers début juillet, nous avons programmé une nouvelle intervention jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023. Le thème reste à définir ; il avait été choisi pour chaque classe l'année dernière mais une nouvelle proposition sur les Jeux Olympiques pourrait être envisagée.

Voici le planning d'accueil des classes :

- jeudi matin : Ps-Ms et Ms-Gs
- jeudi après-midi : Cp-Ce2 et Ce1-Ce2
- vendredi matin : Ce2-Cm1 et Cm2

• **Spectacles des Petites Scènes Vertes et Théâtre :**

Nous avons fait de nouvelles demandes pour cette année : chaque classe de l'école a obtenu un spectacle de Petites Scènes Vertes et les classes de l'élémentaire ont obtenu un spectacle supplémentaire au Théâtre (ou à la salle Jean Vilar).

Les Petites Scènes Vertes :

Ps-Ms : Pourquoi pas ! vendredi 24 novembre matin à Cize

Ms-Gs : Pourquoi pas ! mardi 21 novembre après-midi à Cize

Cp-Ce2, Ce1-Ce2 et Cm2 : Sur les pas d'Oodaaq, jeudi 13 juin matin à Vandeins

Ce2-Cm1 : Un océan d'amour, vendredi 8 décembre après-midi à Domsure

Le Théâtre :

Cp-Ce2 et Ce1-Ce2 : Machines à liberté, lundi 3 juin après-midi

Ce2-Cm1 et Cm2 : Arrière pays, jeudi 1^{er} février après-midi

Nous remercions le Sou des Ecoles qui finance le spectacle et le transport pour chaque classe.

• **Théâtre Le Petit Prince :**

La classe de Cm2 a fait une demande pour assister au spectacle à l'espace Vaugelas à Meximieux durant la semaine du 11 au 15 décembre. Ce spectacle a été récompensé du "Prix Jeune Public Avignon OFF 2021". Pour l'instant, nous n'avons pas reçu de réponse.

Nous remercions le Sou des Ecoles qui finance le spectacle et le transport.

• **Piscine :**

Le cycle natation concerne les élèves de Ce1-Ce2 et de Ce2-Cm1 cette année. Ils auront accès à la piscine du Carré d'eau à partir du 12 décembre.

L'objectif est de leur permettre d'acquérir le Savoir Nager, attestation qui est délivrée en 6^{ème}. Cette attestation peut aussi être délivrée avant si les élèves maîtrisent les compétences. Le Pass nautique peut aussi être délivré : il permet de valider la capacité des élèves à assurer leur sécurité au cours d'activités nautiques comme la voile ou le kayak.

• **Arts :**

Nous souhaiterions mener un projet en arts visuels sur le thème des Jeux Olympiques avec l'intervenante Anne-Isabelle Ginisti. Nous l'avons déjà rencontrée et avons été impressionnées par ses propositions. Nous attendons le devis et espérons que la mairie pourra financer ce projet.

• **Permis piéton (Ce2) :**

Comme l'année dernière, nous envisageons de solliciter à nouveau la Maif pour obtenir le matériel et organiser la remise des permis en fin d'année.

• **Permis Internet (Cm2) :**

Les référents de la Gendarmerie peuvent intervenir sur les risques d'internet. Nous les solliciterons pour débiter un travail ou mener certaines séances.

• **Conseil de délégués :**

Comme l'année dernière, nous souhaitons reconduire l'élection de délégués dans chaque classe et les réunir afin de poursuivre le travail amorcé sur l'aménagement de la cour de récréation.

Questions de parents et des partenaires :

- Une question a été posée sur la gestion du téléphone. Voici quelques précisions.

Chaque enseignante peut être amenée à répondre au téléphone de l'école car il peut s'agir d'une urgence : parents en retard ou absence. Nous invitons donc les parents à ne nous contacter sur le temps scolaire uniquement pour ce type de motif. Pour toute autre demande, il faut privilégier les jours de direction (le lundi et le jeudi matin).

En ce qui concerne les téléphones personnels, les enseignantes doivent les garder en fonctionnement car il peut s'agir d'une urgence ou d'une nécessité de service (PPMS).

- Une question sur l'installation de barrières a été posée par Karine Gavillon Buellet.

Des barrières devaient être installées au niveau du passage piéton entre l'école et le bâtiment de la cantine et de l'accueil périscolaire. Les enfants s'amusant à tourner autour des poteaux, il y a un danger avec la proximité de la route. Monsieur le maire explique qu'ils ont des difficultés à trouver des barrières qui s'adaptent aux poteaux actuels.

- Un problème d'incivilité de stationnement et de dépose des élèves en voiture a été signalé.

Effectivement, il apparaît nécessaire de rappeler que pour la sécurité des élèves et des automobilistes, il est interdit de déposer les enfants en s'arrêtant le long de la route et en bloquant la circulation. Un mot avait été rédigé l'année dernière par les élus, un nouveau mot semble indispensable.

Date du prochain conseil d'école : Mardi 05/03/23

Heure de fin : 20h05

La présidente, directrice de l'école
Nom : Alexandra MARMONT SCHÜPP

Signature



La secrétaire,
Nom : Laurence BALLOIS
Fonction : Enseignante

Signature

